

# ALGER16

LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

ACTUALITE  
SPORTS  
SANTE  
REGION  
CULTURE  
PUBLICITE  
alger16 le quotidien  
SCAN ME



Edition N°1393 du Mercredi 26 Novembre 2025 - Email : alger16bma@gmail.com - Prix 10 DA - ISSN2335-108X - [WWW.ALGER16.DZ](http://WWW.ALGER16.DZ)

9<sup>e</sup> SESSION DE LA COMMISSION  
MIXTE SUPÉRIEURE ALGÉRO-ÉGYPTIENNE



DÉVELOPPER DAVANTAGE  
LA COOPÉRATION BILATÉRALE  
ENTRE LES DEUX PAYS

P. 3

IMPORTATION DES VOITURES  
DE MOINS DE 3 ANS



L'EXCLUSIVITÉ AUX PARTICULIERS

P. 5

BIYOUNA EST DÉCÉDÉE À L'ÂGE DE 73 ANS



ADIEU L'ARTISTE !  
LE CHEF DE L'ÉTAT  
PRÉSENTE SES CONDOLEANCES

P. 9

L'ENTITÉ SIONISTE REJETTE L'ACCORD DE CESSEZ-LE-FEU DANS LA BANDE DE GHAZA



L'ALGÉRIE CONDAMNE  
"FERMEMENT"  
LES VIOLATIONS RÉPÉTÉES

● 40 jours depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu et en violation flagrante de l'accord, "l'entité sioniste a tué plus de 300 Palestiniens dont de nombreux enfants et femmes"...

P. 16

DÉPLOIEMENT DE L'INTERNET 5G

LE FEU  
VERT  
EST DONNÉ

L'Algérie amorce une transformation de son écosystème numérique avec l'entrée en vigueur des licences 5G pour ATM Mobills, Wataniya Télécom Algérie (Ooredoo) et Optimum Télécom Algérie (Djezzy). Cette étape concrétise plusieurs mois de préparation et ouvre la voie à un déploiement progressif qui ne se limite pas à une simple augmentation de la vitesse de connexion.

● UN GRAND PAS QUI OUvre  
DE NOUVELLES PERSPECTIVES  
ÉCONOMIQUES

P. 5



# Savez-vous

## VACCINATION CONTRE LA POLIOMYÉLITE LANCÉMENT DE LA CAMPAGNE NATIONALE DIMANCHE PROCHAIN



La campagne nationale de vaccination contre la poliomyélite sera lancée, à partir de dimanche prochain, dans le but de renforcer la prévention sanitaire et d'augmenter l'immunité collective des enfants, a indiqué lundi dernier un communiqué du ministère de la Santé.

Placée sous le thème "Ensemble, unis contre la poliomyélite", cette campagne vise à vacciner plus de 4,4 millions d'enfants, âgés de 2 à 59 mois, qui constituent la catégorie la plus exposée au risque, au niveau de 274 établissements publics de santé de proximité", note la même source.

La campagne sera déployée en trois phases : "du 30 novembre au 6 décembre 2025, du 21 au 27 décembre 2025 et, enfin, du 25 au 31 janvier 2026, avec le vaccin injectable VPI", relève le ministère, précisant que "tous les enfants relevant de la tranche d'âge cible sont concernés par l'ensemble

des phases, sans exception, y compris ceux ayant déjà reçu les vaccins du calendrier vaccinal de routine".

Le ministère a fait savoir que l'organisation de cette campagne intervient "suite à l'enregistrement de quelques cas du poliovirus variant de type 2 (VDPV2) dans certaines wilayas", ajoutant que "cela ne remet nullement en cause le certificat attestant que l'Algérie est exempte du poliovirus sauvage depuis 2016".

Il a également décidé "d'adopter le vaccin oral type 2, compte tenu de son efficacité et de sa sécurité face aux variants du poliovirus, en complément du vaccin VPI", réitérant que le vaccin est "sûr et efficace" et que chaque dose est "essentielle" pour "protéger la santé des enfants, interrompre la chaîne de transmission du virus et renforcer la sécurité sanitaire nationale".

## «LA GROSSESSE BRUTALE» UN MOUVEMENT ALTERNATIF DEVENU UNE ENTREPRISE MULTIMILLIARDIARE

*Un mouvement dirigé par deux influenceuses encourage les femmes à subir des procédures d'accouchement «mortelles» et engendre des gains de millions de dollars. Ce phénomène est observé aux États-Unis et dans plusieurs pays occidentaux sous prétexte de « retour à la nature » et de «restauration de la sagesse féminine ».*

Ces opérations sont encouragées par deux femmes influenceuses sur les réseaux sociaux, spécifiquement Youtube, appelées Emily Saldaña et Youland Nouris-Clark, qui ont publié une Podcast qui s'intitule « Free Birth Society », incitant les femmes à refuser les examens médicaux, à faire l'impasse sur les consultations et à se fier à leur « intuition » durant leur grossesse. Face à la multiplication des discussions sur ce sujet et à la controverse que cela a suscité, le journal britannique « The Guardian » a mené une enquête d'un an,



concluant que ce mouvement «n'est plus seulement une philosophie alternative», mais s'est transformé en un immense projet commercial générant des millions de dollars. En effet, depuis que les « deux leaders » ont commencé à vendre des formations et des consultations spirituelles à des prix exorbitants, de 300 jusqu'à 12 mille dollars, le phénomène est devenu un business. D'après l'enquête, les deux influenceuses ont créé des groupes fermés sur Instagram et TikTok comptant des milliers d'abonnés. Elles y proposent des programmes axés sur la méditation et la spiritualité, et vendent aux femmes l'illusion

que l'intuition seule suffirait à guider l'accouchement sans intervention médicale. Certaines sources estiment que les profits générés par ce type de contenu avoisinent les 13 millions de dollars en deux années seulement. Les associations médicales ont qualifié cette tendance de « dangereux retour à la médecine prémoderne ». Notons que le superviseur de cette opération Emily Saldaña a elle-même avoué que son troisième enfant est décédé à sa naissance et que, malgré cela, elle continue de promouvoir ce qu'elle appelle la « naissance libre » comme s'il s'agissait d'un « miracle ».

Abir Menasria

## ALGÉRIE POSTE ET DJEZZY LANCENT LA CARTE «STUDENT CAMPUCE» AU PROFIT DES NOUVEAUX BACHELIERS



L'entreprise Algérie Poste et l'opérateur de téléphonie mobile Djezzy ont annoncé le lancement de la carte «STUDENT CAMPUCE» à compter de jeudi prochain, au profit des nouveaux bacheliers, afin de renforcer leur intégration financière et numérique à l'échelle nationale, a indiqué lundi un communiqué d'Algérie Poste. Cette initiative, ajouté la même source, est « le fruit d'un partenariat stratégique entre les deux institutions, couronné par la signature d'une convention de coopération, sous la supervision du ministre de la Poste et des Télécommunications, M. Sid Ali Zerrouki, lors d'une cérémonie organisée au siège du ministère, en présence de la directrice générale d'Algérie Poste, Mme Chiraz Bachiri, et du directeur général de Djezzy, Boumediene Senouci. Cette carte sera octroyée gratuitement aux nouveaux bacheliers détenteurs d'une

carte SIM Djezzy, leur permettant de bénéficier d'un ensemble d'avantages exclusifs, tout en consolidant leur intégration financière et numérique sur le territoire national. Parmi les avantages exclusifs dont jouiront les nouveaux étudiants figurent « l'accès aux services financiers modernes offerts par Algérie Poste, une réduction de 20% sur les offres mensuelles dédiées aux étudiants, une prime de bienvenue de 5 Go d'internet et en guise de cadeau 1 Go d'internet chaque vendredi ».

À travers ce partenariat, «Algérie Poste et Djezzy renouvellent leur engagement commun envers la jeunesse algérienne, en offrant des solutions innovantes, facilement accessibles et en phase avec les besoins des étudiants et les exigences de l'ère numérique». Pour bénéficier de ces offres exceptionnelles, l'entreprise Algérie Poste invite les nouveaux bacheliers à se rapprocher de ses bureaux et des agences Djezzy.

## EL OUED 8 NARCOTRAFIQUANTS ARRÊTÉS ET PRÈS DE 266 000 COMPRIMÉS PSYCHOTROPES SAISIS

Huit (8) narcotraiquants ont été arrêtés et près de 266.000 comprimés psychotropes saisis, lundi dernier, lors d'une opération menée par les éléments du Groupement territorial de la Gendarmerie nationale de la wilaya d'El Oued, a indiqué le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

«Dans le cadre de la lutte contre la contrebande

et la criminalité organisée, le personnel du Groupement territorial de la Gendarmerie nationale de la wilaya d'El Oued, en 4e Région militaire, a arrêté, aujourd'hui 24 novembre 2025, huit (8) narcotraiquants et saisi 26 véhicules touristiques, 265.900 comprimés psychotropes, de type Prégabalin 300 mg, et une somme d'argent estimée à 630 millions de

centimes». «Cette opération confirme, encore une fois, le degré de vigilance de l'Armée nationale populaire (ANP) à travers ses différentes composantes pour appréhender les narcotraiquants, déjouer ce genre d'opérations et lutter contre la prolifération du fléau de la drogue».

APS

QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC  
**ALGER 16**

N°RC : 16/00-0990467 B 15  
Compte bancaire S G A n° 02100017113002183822

Édité par  
sarl BMA.com  
au capital 100.000 DA

Directrice de Publication  
Mohamed Bouziane Khadidja

Rédaction  
M. B. Khadidja  
Yacine O.  
G. Salah Eddine  
Lamia O.  
Amine A.

Siège d'activité - ALGER 16  
5, rue Sacré-Cœur, Alger-Centre  
Tél. 020 10 23 68  
Siège social sarl BMA.com  
26, rue Mohamed-Layachi, Belouizdad  
05 13 98 78 / 07 95 66 79 53  
email : alger16bma@gmail.com

Pour votre Publicité s'adresser à :  
l'Entreprise nationale  
de communication, d'édition  
et de Publicité  
Agence ANEP,  
01, avenue Pasteur, Alger  
Téléphone : 020 05 20 91/  
020 05 10 42

Fax : 020 05 11 48/020 05 13 45  
E-mail : agence.regle@anep.com.dz  
programmation.regle@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

IMPRESSION  
Société d'impression  
d'Algier  
SIA (Centre)

## 9<sup>e</sup> SESSION DE LA COMMISSION MIXTE SUPÉRIEURE ALGÉRO-ÉGYPTIENNE DÉVELOPPER DAVANTAGE LA COOPÉRATION BILATÉRALE ENTRE LES DEUX PAYS

**Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, est arrivé hier au Caire pour une visite officielle en marge des travaux de la 9<sup>e</sup> session de la Commission mixte supérieure algéro-égyptienne de coopération. À son arrivée à l'aéroport international du Caire, il a été accueilli par son homologue égyptien, Dr Mustafa Madbouli.**

Selon un communiqué des services du Premier ministre, cette visite s'inscrit dans la dynamique impulsée par les présidents Abdelmadjid Tebboune et Abdel Fattah al-Sissi, à la suite de la visite du chef de l'État algérien en Égypte en octobre dernier. Elle témoigne de la volonté commune des deux pays de renforcer leurs liens historiques et de développer davantage la coopération bilatérale, notamment dans les domaines du commerce, de l'investissement et des échanges économiques.

**SIGNATURE DE PLUSIEURS ACCORDS**  
Les travaux de cette 9<sup>e</sup> session devraient déboucher sur la signature de plusieurs accords et mémorandums d'entente couvrant un large éventail de secteurs. Ces textes visent à définir



une feuille de route commune pour consolider le partenariat économique, technologique et institutionnel entre Alger et Le Caire.

Sifi Ghrieb était accompagné d'une importante délégation ministérielle comprenant :  
– Saïd Sayoud, ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports ;  
– Abdelkrim Bouzred, ministre des Finances ;  
– Yahia Bachir, ministre de l'Industrie ;  
– Yacine Oualid, ministre de l'Agriculture ;  
– Mourad Adjali, ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables ;

– Mohamed Tarek Belaribi, ministre de l'Habitat ;  
– Arhab Nassima, ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels.

### UN NOUVEL ÉLAN POUR LE PARTENARIAT ALGÉRO-ÉGYPTIEN

Cette visite devrait ouvrir une nouvelle étape dans le renforcement de la coopération algéro-égyptienne, en consolidant les relations politiques et historiques entre les deux pays et en ouvrant la voie à de nouvelles perspectives économiques et stratégiques.

### LE PREMIER MINISTRE REÇU PAR LE PRÉSIDENT ÉGYPTIEN

Par ailleurs, M. Sifi Ghrieb, a été reçu, hier, au palais présidentiel d'Al-Ittihadia par le président égyptien, Abdel Fattah Al-Sissi.

« À cette occasion, il a transmis au chef de l'État égyptien les salutations fraternelles du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, ainsi que son estime et sa volonté de poursuivre l'action commune en vue de renforcer les liens fraternelles entre les deux pays et d'approfondir le partenariat bilatéral dans divers domaines » a indiqué un communiqué des services du Premier ministre.

R. N.

## 7<sup>e</sup> SOMMET DE COOPÉRATION ET DE PARTENARIAT UA/UE APPEL À UN PARTENARIAT COMMERCIAL "PLUS ÉQUILIBRÉ" ENTRE L'AFRIQUE ET L'EUROPE

Le président de la Commission de l'Union africaine, Mahamoud Ali Youssouf, a appelé lundi dernier depuis Luanda à un partenariat commercial "plus équilibré" entre l'Afrique et l'Europe.

"Nous cesserons bientôt de jouer uniquement le rôle de fournisseur de matières premières. Le continent est en train de devenir un acteur clé à différentes étapes de la chaîne de valeur mondiale. C'est pourquoi nous appelons à un partenariat commercial plus équilibré", a indiqué Mahamoud Ali Youssouf à l'ouverture



des travaux du 7<sup>e</sup> Sommet de coopération et de partenariat entre l'Union africaine (UA) et l'Union européenne (UE). En particulier, Mahamoud Ali Youssouf a souligné

que l'UA plaide pour des "investissements européens dans le processus de transformation des ressources minérales sur le continent", ainsi que pour "l'élimination de toutes les barrières douanières et non douanières qui entravent l'accès des produits africains au marché européen".

De plus, le président de la Commission de l'UA a appelé à la création d'un système multilatéral plus solide et viable, fondé sur l'égalité, le respect de tous les pays et la promotion d'intérêts mondiaux

communs vitaux, et a exprimé l'espérance que le sommet, qui s'est tenu du 24 au 25 novembre en Angola, permettra de se rapprocher de cet objectif.

Placé sous le thème "Promouvoir la paix et la prospérité grâce à un multilatéralisme effectif", le Sommet UA-UE vise à "examiner les questions prioritaires pour les deux parties, notamment celles liées à la paix, à la sécurité, au développement, à la migration et à la gouvernance" et à "évaluer le partenariat en place entre l'Afrique et l'Europe dans différents domaines".

### CONSEIL DE LA NATION

## LE TEXTE DE LOI DE FINANCES 2026 PRÉSENTÉ DEVANT LES MEMBRES DE LA COMMISSION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

Le ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred, a présenté, lundi dernier devant la Commission des affaires économiques et financières du Conseil de la nation, le texte de loi de finances pour 2026, qui prévoit plusieurs mesures visant à promouvoir l'investissement, soutenir l'économie et renforcer le pouvoir d'achat. Lors de cette séance présidée par Noureddine Tadj, président de la commission, en présence du ministre des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali, M. Bouzred a affirmé que le nouveau texte de loi de finances s'inscrit "dans la continuité de la dynamique de croissance que connaît l'économie algérienne". Ce texte intervient dans un contexte économique mondial marqué par des prévisions de croissance autour de 3 % en 2025 et 2026, ainsi que par des projections de baisse des prix du pétrole, a-t-il ajouté. Le ministre a souligné que les résultats enregistrés durant le premier semestre de

l'année en cours permettent de prévoir la poursuite de la tendance positive de l'économie nationale, notamment les secteurs hors hydrocarbures, qui ont affiché une croissance "significative". S'agissant du budget de l'Etat, le texte prévoit des dépenses de 17.636,7 milliards de DA en 2026, soit une hausse de 4.000 milliards de DA par rapport au budget de 2025. Sur le volet législatif, M. Bouzred a insisté sur l'importance des mesures contenues dans la loi de finances 2026, notamment celles visant à protéger le pouvoir d'achat des citoyens. Le texte comprend également plusieurs nouvelles dispositions fiscales, parmi lesquelles une mesure relative aux créances dues par les commerçants et non réglées dans les délais, afin d'encourager les commerçants et chefs d'entreprise à régulariser leur situation vis-à-vis de l'administration fiscale. Il s'agit également, poursuit le ministre, de dispositions relatives aux relations entre

le Trésor public et la Banque d'Algérie dans le cadre de l'application de la loi monétaire et bancaire. Dans une allocution prononcée à cette occasion, le président de la Commission des affaires économiques et financières du Conseil de la nation a estimé que ce texte constituait une étape essentielle dans le processus des grandes réformes initiées par les hautes autorités du pays, à leur tête le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, compte tenu des dispositions qu'il comporte pour soutenir l'investissement, améliorer l'efficience de la dépense publique, consolider la justice sociale, ainsi que pour encadrer les mécanismes de financement des projets structurants et lutter contre la corruption sous toutes ses formes. Le projet de loi de finances (PLF) 2026 avait été adopté, le 18 novembre dernier, par les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN). APS

## PRÉVENTION DE L'USAGE DES STUPÉFIANTS DANS LES ÉTABLISSEMENTS D'ÉDUCATION ET DE FORMATION

# LA COMMISSION MULTISECTORIELLE INSTALLÉE

**L'Etat accélère la prévention de l'usage des stupéfiants en milieu éducatif. Le ministre de l'Éducation nationale, M. Mohammed Seghir Saâdaoui, et le ministre de la Santé, M. Mohamed Seddik Aït Messaoudene, ont présidé, lundi dernier, l'installation de la commission multisectorielle chargée de piloter cette mission. Cette cellule de travail devra rapidement définir les modalités pratiques, ainsi que la feuille de route pour le dépistage des substances psychotropes, conformément au cadre légal récemment établi.**

L'instance regroupe des représentants de douze départements ministériels, allant de l'Intérieur et la Justice à la Santé et l'Enseignement. Cette composition garantit une approche globale et coordonnée. Elle sera également complétée par des organismes clés tels que le Haut-Commissariat à la numérisation, l'Organe national de la protection et de la promotion de l'enfance (ONPPE), la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN), la Gendarmerie nationale et la Protection civile.



Lors de la cérémonie, le ministre de l'Éducation nationale a rappelé que la création de cette structure découle des décisions prises lors de la réunion du gouvernement du 5 novembre 2025, suite aux instructions du président Abdelmadjid Tebboune demandant l'élaboration d'un plan d'action pour endiguer le fléau des stupéfiants. La commission doit, selon lui, "proposer une feuille de route comprenant les dispositions d'application du décret exécutif fixant les conditions et les modalités de dépistage de l'usage des stupéfiants et/ou des substances psychotropes dans les

établissements d'éducation, d'enseignement et de formation". Il a souligné que la loi antidrogue insiste sur l'impératif de "prévenir les établissements d'enseignement, d'éducation et de formation contre le fléau des stupéfiants et des substances psychotropes" et d'"améliorer la coordination intersectorielle dans les domaines de la prévention et de la répression des infractions de stupéfiants et de substances psychotropes". Conformément à la loi, le ministre a précisé que "les examens médicaux périodiques des élèves dans les établissements d'enseignement, d'éducation et de

formation peuvent comporter des analyses de dépistage précoce des signes d'usage des stupéfiants et/ou des substances psychotropes, avec le consentement de leurs représentants légaux ou, le cas échéant, du juge des mineurs compétent".

Il a ajouté que "si les résultats font apparaître la présence d'un usage de stupéfiants et/ou de substances psychotropes, la personne concernée est soumise aux mesures curatives prévues par la

présente loi et ne peut faire l'objet de poursuites judiciaires en raison des résultats de ces analyses". Il a insisté sur le fait que l'action de la commission est un dispositif protecteur et préventif, visant à garantir la sécurité et le bien-être des élèves. De son côté, le ministre de la Santé a indiqué que la surveillance sanitaire des élèves sera assurée par des équipes multidisciplinaires (médecins, psychologues, paramédicaux) relevant du secteur de l'Éducation nationale. L'objectif est de "suivre la santé des élèves et des jeunes, particulièrement leur santé mentale".

**Omar Lazela**

### FACE AUX RISQUES QUI MENACENT LA SOCIÉTÉ À L'ÈRE DU PROGRÈS TECHNOLOGIQUE

## REFORCER ET DÉVELOPPER LE RÔLE DE L'ORIENTATION RELIGIEUSE FÉMININE

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a affirmé lundi dernier à Blida que son département œuvre actuellement à une refonte complète des mécanismes d'accompagnement religieux destinés aux femmes, afin de renforcer leur efficacité et d'accroître leur impact sur la société. Cette démarche vise à répondre aux nouveaux défis et risques auxquels sont confrontées les familles et la société algériennes face aux rapides progrès technologiques et aux transformations qu'ils entraînent. Le ministre a expliqué, lors du lancement du Colloque national des mouchidat (guides religieuses pour femmes), organisé sous le thème « Renforcer et développer le rôle de l'orientation religieuse féminine », que son département travaille à l'élaboration de nouveaux mécanismes d'orientation religieuse féminine afin de la rendre plus performante face aux défis contemporains. Les réformes en cours portent notamment sur le développement des compétences en communication et en dialogue des guides religieuses, afin qu'elles puissent interagir avec l'ensemble des catégories sociales, ainsi que sur



la prise en compte de l'aspect psychologique des personnes cibles, en particulier les groupes vulnérables.

Le ministre a rappelé que les missions de la guide religieuse ne se limitent pas au cadre culturel. Elles englobent également la participation à diverses initiatives et activités à caractère social menées par plusieurs secteurs, tels que l'éducation, la santé ou encore la justice. Il a, à ce titre, souligné le rôle important joué par les mouchidat durant la pandémie de Covid-

19, notamment dans les campagnes de sensibilisation à la vaccination, ainsi que dans l'accompagnement au sein des établissements pénitentiaires. À cet égard, M. Belmehdi a précisé que l'Algérie fut le premier pays arabe et musulman à instituer la fonction de guide religieuse, et qu'elle compte aujourd'hui près de 1 850 mouchidat à travers le territoire national. Il a également mis en avant les efforts engagés pour augmenter leur nombre, afin de renforcer la diffusion d'un discours religieux fondé sur le référentiel national.

Dans le même contexte, le ministre a annoncé que son département œuvre à transformer ce colloque national dédié à l'orientation religieuse féminine en un forum international périodique organisé à Blida.

Il convient de souligner que les travaux de cette rencontre, clôturée hier, ont donné lieu à plusieurs conférences portant sur divers thèmes liés à l'accompagnement religieux des femmes, notamment les fondements juridiques et législatifs du travail des mouchidat, le contrôle du discours religieux féminin à la lumière de la jurisprudence et des défis contemporains, ainsi que la conception d'un programme pédagogique dédié à la formation des guides religieuses.

**Abir Menasria**

## IMPORTATION DES VOITURES DE MOINS DE 3 ANS L'EXCLUSIVITÉ AUX PARTICULIERS

Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, conjointement avec la Direction générale des douanes (DGD), a réaffirmé lundi dernier que l'importation des voitures de tourisme âgées de moins de trois ans reste strictement réservée aux citoyens résidents et ce, à raison d'une opération tous les trois ans. Les entreprises, quelle que soit leur activité ou leur forme juridique, sont exclues de ce dispositif. Selon le communiqué, cette réglementation découle de l'article 110 de la

loi de finances 2020, modifié et complété par l'article 208 de la loi de finances 2025. Ces textes stipulent clairement que seules les personnes physiques résidant en Algérie peuvent procéder à une telle importation, à titre individuel et non collectif. Les autorités rappellent également que la revente de ces véhicules est interdite en dehors du cadre légal défini par les articles susmentionnés. Toute opération commerciale impliquant ces voitures dans des espaces de vente non autorisés constitue donc une infraction.



## DÉPLOIEMENT DE L'INTERNET 5G LE FEU VERT EST DONNÉ

*L'Algérie franchit une étape stratégique dans sa transition digitale avec l'entrée en vigueur officielle des licences 5G attribuées aux trois opérateurs nationaux : ATM Mobilis, Wataniya Télécom Algérie (Ooredoo) et Optimum Télécom Algérie (Djezzy). Cette décision, inscrite dans le dernier Journal officiel, consacre l'aboutissement de plusieurs mois de préparation réglementaire, technique et administrative. Elle marque également le début d'un chantier national d'envergure, dont la portée dépasse largement la simple amélioration du débit mobile.*

La mise en place de la 5G en Algérie s'inscrit dans une dynamique globale visant la modernisation de l'économie et la construction d'un écosystème numérique souverain, compétitif et orienté vers l'innovation. À travers les textes réglementaires publiés, l'État pose les bases d'une infrastructure technologique qui devra soutenir, à moyen et long terme, la santé connectée, l'enseignement supérieur, l'industrie intelligente, les services numériques avancés et les solutions stratégiques de cybersécurité. Le *Journal officiel* n°77 clarifie la nature des licences accordées, les obligations des opérateurs, les conditions d'exploitation, ainsi que les normes de qualité de service. Cette approche, résolument programmée, montre la volonté de l'État d'encadrer un déploiement maîtrisé, progressif et compatible avec les enjeux de souveraineté numérique. La 5G n'est donc pas traitée comme un simple service de téléphonie mobile, mais comme une infrastructure critique structurée autour de trois familles d'usages complémentaires. En reconnaissant la 5G comme un levier technologique multidimensionnel, les autorités introduisent une logique de long terme : celle de préparer l'économie à la compétition internationale, d'encourager l'innovation interne et d'assurer une cohérence globale des investissements publics et privés liés aux réseaux.

### TROIS TYPES D'USAGE

La réglementation algérienne adoptée pour le lancement de la 5G s'aligne sur l'architecture internationale standard, structurée autour de trois grandes catégories d'usage. Ce choix n'est pas seulement technique. Il reflète une stratégie nationale visant à inscrire la transformation numérique du pays dans un cadre cohérent, capable de répondre à la fois aux besoins du grand public, aux impératifs des institutions et aux ambitions de modernisation industrielle. Cette approche permet de clarifier dès le départ les



priorités, les futurs domaines d'application et les exigences de qualité de service qui devront accompagner le déploiement des réseaux. La première catégorie, eMBB (enhanced Mobile Broadband), constitue le pilier le plus visible de cette mutation. Elle concerne l'amélioration substantielle du haut débit mobile, grâce à des vitesses largement supérieures à celles de la 4G. L'eMBB ouvre la voie à la diffusion de contenus audiovisuels en très haute définition, au développement des plateformes de formation à distance, aux campus universitaires connectés et à l'expansion des services administratifs numériques. Il permet également l'hébergement et l'accès fluide à des bases de données volumineuses. Ce volet représente ainsi le socle indispensable pour renforcer les usages quotidiens du numérique, tout en offrant aux institutions un environnement fiable et performant pour soutenir leurs activités.

La seconde catégorie, mMTC (massive Machine Type Communication), prépare l'Algérie à intégrer pleinement l'ère des objets connectés. En permettant la gestion simultanée de millions de capteurs et dispositifs, cette dimension devient essentielle pour l'Internet des objets (IoT). La maintenance prédictive en industrie, l'automatisation des chaînes de production ou encore la construction de villes intelligentes dotées de systèmes d'observation en temps réel. Le mMTC est également crucial pour moderniser le transport et la logistique connectés. En adoptant cette norme, le pays se dote d'un levier majeur pour transformer ses entreprises, améliorer le suivi industriel et encourager l'émergence d'un écosystème de start-ups spécialisées dans les technologies IoT.

La troisième catégorie, uRLLC (ultra Reliable Low Latency Communication),

représente le volet le plus stratégique. Grâce à une latence extrêmement faible et à une fiabilité quasi totale, ce segment permet des usages critiques ou la rapidité de réponse ne peut souffrir aucun délai. Il rend possibles la télémédecine avancée, la robotique médicale, les opérations chirurgicales assistées à distance, l'automatisation industrielle lourde ou encore la supervision instantanée des réseaux énergétiques. Les véhicules autonomes figurent également parmi les applications majeures de cette technologie. L'uRLLC constitue ainsi un pilier central pour moderniser les infrastructures sensibles du pays et soutenir l'industrialisation avancée vers laquelle l'Algérie ambitionne désormais de se diriger.

### UNE INFRASTRUCTURE PENSÉE POUR SOUTENIR L'ÉCONOMIE

En combinant les trois catégories d'usage que sont l'eMBB, le mMTC et l'uRLLC, la future infrastructure 5G algérienne se positionne comme un levier majeur de transformation économique. Cette convergence technologique favorisera l'émergence de services numériques à haute valeur ajoutée, renforçera la compétitivité des entreprises et permettra une optimisation poussée des processus industriels. Elle ouvrira également la voie à la création d'emplois qualifiés dans le digital, stimulera la montée en puissance des start-ups technologiques et soutiendra l'intégration progressive des technologies avancées dans les secteurs de la santé, de l'éducation et de l'administration. L'infrastructure 5G devra ainsi garantir une couverture large, résiliente et adaptée aux besoins croissants d'un écosystème numérique en pleine expansion.

L'entrée en vigueur des licences 5G marque le début d'un cycle stratégique

pour l'Algérie. Le pays se dote désormais d'un outil technologique capable d'accélérer sa transition vers une économie numérique structurée, compétitive et tournée vers l'avenir. Le défi principal résidera dans la capacité à transformer cette infrastructure en un levier réel de création de valeur, en mobilisant universités, entreprises, start-up, services publics et institutions financières. Le passage à la 5G ouvre ainsi un champ d'opportunités inédit. Il engage les opérateurs à investir massivement dans les infrastructures, les pouvoirs publics à renforcer l'accompagnement réglementaire, et l'écosystème national à saisir les nouvelles possibilités offertes par une technologie devenue incontournable dans la compétition mondiale.

### GESTION DES INFRASTRUCTURES ET DES DONNÉES

L'arrivée de la 5G en Algérie ne repose pas uniquement sur un saut technologique ou sur des performances spectaculaires en termes de débit. Elle s'accompagne d'un cadre réglementaire robuste qui redéfinit la manière dont les infrastructures numériques doivent être construites, opérées et sécurisées. Les nouvelles règles imposent notamment aux opérateurs de travailler avec des entreprises majoritairement algériennes pour la construction et la maintenance des équipements, tout en garantissant que les données produites ou traitées sur le territoire y demeurent. Cette exigence renforce la souveraineté numérique du pays et stimule, en parallèle, l'économie locale. Par ailleurs, toute démarche de collaboration ou de mutualisation d'infrastructures doit obtenir l'accord préalable de l'Autorité de régulation de la poste et des communications électroniques (ARPCE), assurant ainsi un déploiement coordonné, rationnel et conforme aux normes nationales.

Dans cette perspective, le contrôle de la qualité de service devient un élément clé du dispositif. L'ARPCE dispose du pouvoir de vérifier à tout moment la disponibilité du réseau, le fonctionnement des équipements et la qualité des communications fournies aux utilisateurs. Les opérateurs sont également soumis à des exigences sévères en matière de cybersécurité : surveillance continue du réseau, audits réguliers, correction immédiate des vulnérabilités et obligation de maintenir des infrastructures résilientes. Ce niveau d'exigence n'est pas anodin. Il crée un environnement de confiance indispensable pour attirer les investissements dans des secteurs sensibles comme la santé numérique, l'enseignement supérieur connecté ou les infrastructures critiques automatisées, où la fiabilité et la sécurité sont absolument centrales.

G. Salah Eddine

## ALGERIA STARTUP CHALLENGE 2025

DANS LE CADRE DE PROGRAMMES D'INNOVATION OUVERTE

9 ACCORDS CONCLUS  
AVEC DES ENTREPRISES ÉCONOMIQUES

La 7e édition du programme «Algeria Startup Challenge (ASC 2025)» a marqué, lundi dernier à Alger, une étape majeure pour l'écosystème entrepreneurial algérien. La clôture officielle a été ponctuée par la signature de neuf accords stratégiques entre start-up et opérateurs économiques dans le cadre de programmes d'innovation ouverte. Ces partenariats ouvrent la voie à des projets pilotes ambitieux reposant sur des solutions technologiques innovantes et des modèles économiques modernisés.

La cérémonie s'est déroulée en présence du ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, de la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nacima Arhab, ainsi que du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine El-Mahdi Oualid. Étaient également présents des représentants d'institutions financières et économiques, ainsi que des experts nationaux et internationaux, témoignant de l'importance croissante de cette plateforme sur le plan régional et continental.

Dans son intervention, M. Ouadah a exprimé sa satisfaction face à l'évolution du challenge depuis sa création : «Cette initiative, qui encourageait initialement les jeunes à présenter leurs idées, est devenue un outil concret permettant la conclusion de contrats avec des entreprises économiques. Les porteurs de projets sont désormais appelés à œuvrer pour la création d'un fonds d'investissement afin d'assurer le suivi des projets des jeunes.»

Le ministre a également mis en avant la maturité croissante de l'écosystème des start-up algériennes : «Ceci reflète la transformation du secteur en un outil offrant de véritables solutions au service des citoyens, des entreprises et des institutions publiques, grâce à l'innovation.»

Pour sa part, Mme Arhab a souligné l'importance de rapprocher le monde de l'innovation de celui de la formation professionnelle, qui regorge d'initiatives prometteuses. Elle a insisté sur la



nécessité de capitaliser sur les compétences et le savoir-faire des jeunes pour répondre aux besoins des opérateurs économiques et renforcer la compétitivité nationale.

Le directeur général de l'incubateur «Leancubator», Abdelfettah Herizi, a présenté la vision à long terme du challenge : «Le programme Algeria Startup Challenge vise à devenir une plateforme nationale pour les jeunes innovateurs, relevant le lancement de plus de 20 programmes d'innovation ouverte en partenariat avec des opérateurs économiques durant les dernières années, permettant ainsi aux Start-up de présenter des solutions innovantes à de grandes entreprises et de conclure des contrats.» Cette édition confirme non seulement l'intérêt croissant des entreprises pour l'innovation locale, mais elle illustre également la volonté de l'État de soutenir les jeunes entrepreneurs et d'intégrer pleinement l'économie du savoir dans la stratégie de développement nationale. Le challenge devient ainsi un catalyseur de transformation économique, favorisant l'émergence de solutions innovantes adaptées aux besoins réels du marché, tout en renforçant la coopération intersectorielle entre start-up, opérateurs économiques et institutions publiques.

## UNE ÉDITION RECORD

La 7e édition du programme «Algeria Startup Challenge (ASC 2025)» a franchi un nouveau cap en mettant en lumière des solutions innovantes capables de transformer des idées en projets concrets, génératrices d'impact économique et social.

Lors de cette édition, 16 start-up ont présenté leurs innovations devant un jury composé de représentants de partenaires économiques et d'experts, tandis que des sessions de discussion ont été organisées autour de thématiques stratégiques telles que l'innovation durable, la modernisation industrielle, l'assurance intelligente et l'intelligence artificielle (IA).

Parmi les initiatives primées, la start-up «Tahwissa» s'est distinguée en remportant le challenge «Inclusion numérique», parrainé par Djezzy. Son projet de plateforme de tourisme numérique intégrée permet aux opérateurs de numériser leurs offres et de faciliter la réservation en ligne, élargissant ainsi l'accès au secteur touristique pour les citoyens et les acteurs économiques.

Dans le domaine de l'économie circulaire, la start-up «Woven» a été récompensée pour son projet innovant transformant le duvet et les peaux de mouton en engrangements organiques de haute qualité, contribuant ainsi à une agriculture durable et responsable. Le secteur de la santé a également été au centre des attentions. La start-up «Sanox» a remporté le challenge «Technologies modernes au service de la réduction des risques» avec un chatbot médical basé sur l'IA, capable d'évaluer les symptômes et de diriger les patients vers la spécialité adéquate. Parallèlement, «Clean Truck» a été primée dans le cadre du challenge «Technologies modernes dans les soins et l'hygiène» pour sa solution exploitant l'Internet des objets (IdO), permettant une gestion optimisée et en temps réel des ressources de propreté dans les espaces publics. Dans le secteur

de l'assurance, la start-up «Maretce» a développé une bouée connectée pour la détection précoce de catastrophes naturelles, destinée à protéger les fermes aquacoles, remportant ainsi le challenge «Technologies innovantes dans le secteur des assurances».

Salim Tamani, chargé de communication chez Djezzy, a rappelé dans une déclaration à l'APS que la participation de l'opérateur à cet événement, notamment via le partenariat avec «Tahwissa», traduit son «engagement en faveur du soutien de l'innovation et du renforcement de l'écosystème entrepreneurial en Algérie». Il a souligné que «l'investissement dans les start-up

constitue un investissement dans l'avenir numérique national, ainsi que dans la création d'emplois et de solutions technologiques innovantes», ajoutant que le soutien continu de Djezzy permettra aux jeunes entrepreneurs de transformer leurs idées en projets concrets grâce à un accompagnement technique et numérique renforcé. Cette édition a rassemblé 375 start-up issues de 39 wilayas, ainsi que des représentants de la diaspora nationale et a enregistré plus de 25 000 visites sur la plateforme numérique dédiée, illustrant l'intérêt croissant pour l'innovation et l'entrepreneuriat en Algérie. L'événement s'est structuré autour de cinq programmes d'innovation ouverte en partenariat avec des entreprises nationales et internationales, couvrant les domaines des soins et de l'hygiène, des assurances, de l'économie circulaire, de l'inclusion numérique et de la réduction des risques, permettant aux start-up de proposer des solutions prêtées à être commercialisées ou en phase d'expansion.

Depuis son lancement en 2018, «Algeria Startup Challenge» a rassemblé plus de 3 500 innovateurs et a contribué au développement de plus de 300 start-up, leur permettant de consolider leur présence sur le marché national et d'inscrire l'Algérie dans une dynamique régionale de l'innovation.

Ainsi, ASC 2025 confirme le rôle central des start-up dans la transformation numérique et économique du pays, tout en consolidant l'écosystème entrepreneurial, favorisant la création d'emplois et stimulant l'innovation technologique au service de l'intérêt collectif.

G. Salah Eddine

SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT DE L'ENTREPRENEURIAT  
LE TEXTE DE LOI DE FINANCES 2026  
ENGLOBE DE NOUVELLES MESURES INCITATIVES

Lundi dernier à Alger, le ministre Noureddine Ouadah a confirmé que la loi de finances 2026 apporte un soutien accru à l'écosystème entrepreneurial. L'objectif est de dynamiser l'entrepreneuriat national pour atteindre le cap des 20 000 start-up d'ici 2029. Intervenant au « Forum El Oula » de la Radio algérienne, M. Noureddine Ouadah a expliqué que la loi de finances, récemment votée par les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), met l'accent sur des mesures fiscales incitatives. Celles-ci visent à encourager les entreprises privées et publiques à investir «volontairement» dans la recherche et l'innovation, s'inspirant des modèles d'économie de la connaissance.

Le projet de loi apporte un avantage fiscal supplémentaire aux start-up : l'exonération de 4 ans pourra être prolongée de 2 ans (au lieu d'un), portant la durée totale à 6 ans en cas de renouvellement du label. Ces mesures reflètent la volonté des autorités de créer 20 000 start-up à moyen terme. L'objectif est de renforcer l'innovation au sein des entreprises publiques et privées pour accompagner la transition numérique du pays.

À propos de la Conférence africaine des start-up, prévue en décembre prochain, le ministre a estimé que cet événement constitue « un prolongement » de la Foire commerciale intra-africaine (IATF 2025),

accueillie par l'Algérie début septembre dernier, et qui a permis aux start-up algériennes de mettre en valeur leurs capacités et de conclure plusieurs transactions.

Selon le ministre, cet événement conforte la position de l'Algérie comme leader continental dans l'organisation de manifestations économiques d'envergure. Du 6 au 8 décembre 2025, Alger accueillera la 4e édition de l'événement. Celui-ci se veut « une véritable plateforme » pour les quelque 200 exposants africains, visant à faciliter la concrétisation de nouveaux partenariats commerciaux à l'échelle continentale.

Omar Lazela

## JOURNÉE D'ÉTUDE À ALGER

# LA PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL À L'ÈRE DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE EN DÉBAT

**L'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel (ANPDP) a réuni, lundi dernier à Alger, des experts lors d'une journée d'étude axée sur les défis de la protection des données face au numérique, à la cybersécurité et à l'IA. Les participants ont unanimement appelé à concilier les impératifs de l'innovation technologique avec le droit fondamental à la vie privée.**

L'initiative visait à consolider les capacités opérationnelles des délégués des ministères et organismes publics, afin de garantir une application cohérente et conforme à la loi 18-07 des règles de protection des données personnelles.

De hautes personnalités ont honoré de leur présence l'ouverture de cette journée d'étude, notamment le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, le président de



l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, ainsi que des membres du gouvernement et les responsables des instances concernées par la protection des données personnelles.

Prenant la parole, le président de l'ANPDP, M. Samir Bourhil, a souligné que la protection des données personnelles "n'est plus une option, mais bel et bien un

impératif juridique, éthique et sociétal", précisant que la création de cette instance, qu'il préside, "traduit la volonté de l'Etat de faire de la protection des données, une partie intégrante de la politique globale de protection des droits et libertés dans l'environnement numérique".

La révision de la législation sur la protection des données, intervenue en juillet dernier, a représenté une étape importante dans le

processus de renforcement et de protection des données personnelles", a-t-il ajouté. Des spécialistes et des universitaires ont pris part à l'événement, offrant un éclairage scientifique sur l'application de la législation nationale, les mesures pénales qui s'y rattachent et les impératifs de mise en conformité.

Les participants ont également réfléchi aux conséquences de l'ère numérique sur la protection de la confidentialité et aux défis posés par l'intégration de l'intelligence artificielle dans la collecte et le traitement des données.

La journée d'étude s'est clôturée sur une note concrète, avec la signature de conventions de coopération entre l'ANPDP et l'École nationale supérieure d'intelligence artificielle (ENSIA), ainsi qu'avec l'École nationale supérieure d'informatique (ESI). Ces accords visent à mutualiser les expertises, renforcer la formation et la recherche et développer des solutions innovantes pour sécuriser la transformation numérique.

**Omar Lazela**

## SYSTÈME DE GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ENTRÉE EN PHASE D'EXPÉRIMENTATION DANS QUATRE WILAYAS

Le secrétaire général du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Mahmoud Djamaa, a présidé lundi dernier une importante réunion de coordination consacrée à la présentation et à l'examen du système numérique innovant de gestion et de traitement des déchets ménagers et assimilés, a indiqué un communiqué.

Cette réunion constitue une étape cruciale vers la modernisation du secteur. Le système sera testé dans quatre wilayas dans un premier temps, l'objectif étant de le déployer à terme à l'échelle nationale afin d'améliorer l'efficacité de la gestion des déchets.

La réunion, comme l'explique la source, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, concernant la « généralisation de la numérisation et l'amélioration continue des services publics », et est conforme aux directives du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, données lors de sa réunion avec les gouverneurs de la République par vidéoconférence, le 8 octobre, ayant trait à la nécessité d'intégrer des solutions innovantes dans les efforts déployés pour améliorer le service public dans le domaine de la propriété environnementale et de la gestion des déchets ménagers.

Cette nouvelle étape, développée en coordination avec le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique par le biais du Centre de recherche environnementale (CRE) de la wilaya d'Annaba, où il a subi une période d'essai au niveau de l'Etat, représente « un système numérique unifié assurant un suivi précis du mouvement des déchets à l'extraction optimale des

ressources et au traitement durable », selon le communiqué. Lors de la réunion, le personnel du centre et les institutions concernées ont présenté un exposé détaillé, appuyé par une vidéo explicative, afin de souligner son rôle dans l'organisation de la collecte des déchets et la rationalisation de la répartition des ressources.

Les explications nécessaires au cours de la réunion ont également été fournies en vue de sa mise en service à titre expérimental dans les wilayas de Blida, Boumerdès, Tipaza et Alger. Cette phase pilote permettra d'évaluer l'efficacité opérationnelle du centre avant son déploiement à l'ensemble des Lézards, selon le communiqué.

Par ailleurs, le secrétaire général du ministère a souligné « l'importance de ces outils modernes », rappelant les instructions du ministre concernant l'importance d'élever le niveau de performance des autorités locales et leur responsabilité optimale en matière de propriété publique, la nécessité de remédier aux déséquilibres constatés, ainsi que l'exploitation optimale des ressources disponibles grâce à un diagnostic précis des faiblesses qui nécessitent un soutien et un accompagnement.

Abir Menasria





[www.alger16.dz](http://www.alger16.dz)  
Alger16 quotidien



## BIYOUNA EST DÉCÉDÉE À L'ÂGE DE 73 ANS

# ADIEU L'ARTISTE !

**La scène artistique algérienne est en deuil. La célèbre comédienne, chanteuse et actrice Biyouna, de son vrai nom Baya Bouzar, s'est éteinte hier à l'âge de 73 ans, après plusieurs semaines d'hospitalisation. Le cinéma algérien perd ainsi l'une de ses figures les plus lumineuses et inoubliables, laissant un vide immense dans le cœur des amateurs d'art et de culture.**

**A**dmise initialement à l'hôpital de Baïnem, mardi 4 novembre, elle avait été transférée au service de pneumologie de l'hôpital de Beni Messous, alors que son état se détériorait rapidement. L'artiste était confrontée à de graves troubles respiratoires, accentués par un manque sévère d'oxygène au cerveau et une défaillance progressive de ses poumons. Ces difficultés étaient amplifiées par les complications liées au cancer, une bataille qu'elle menait courageusement depuis 2016.

La communauté artistique et le public algérien traversent depuis plusieurs jours une profonde tristesse, partageant un sentiment de perte irréparable pour celle qui a marqué plusieurs générations par son talent, sa présence et sa voix inoubliable.

Biyouna restera à jamais dans les mémoires comme une étoile qui a illuminé la scène et le cinéma algériens. Née en 1952 à Alger, Biyouna, le nom qui lui a donné sa famille et qui est devenu plus tard son nom de scène, commence sa carrière très jeune dans les années 1970. Elle se fait d'abord connaître dans le théâtre populaire algérien, où son tempérament flamboyant et son humour cinglant séduisent rapidement le public. Elle débute sa carrière artistique en 1973, à l'âge de dix-sept ans, avec le film «Dar Lkbira» de Mustapha Badi, où elle interprète le rôle de Fatima. Auparavant, elle chantait des chansons traditionnelles algériennes et de la musique populaire lors de fêtes. En 1978, elle participe au film «Layla wl Okhayette». Craignant



pour  
sa vie en  
raison du

terrorisme qui ravageait l'Algérie, elle émigre en France dans les années 1990. En 1999, elle joue dans le film «Haram Osman». Sa voix, son charisme et son naturel font d'elle l'une des artistes les plus remarquées de la scène algéroise. Biyouna devient ensuite l'un des visages les plus familiers de la télévision algérienne, notamment grâce à ses rôles comiques dans des programmes

ramadanaises très populaires, ainsi que sa participation à des sketches et sitcoms qui marquent toute une génération. Son style direct, son franc-parler légendaire, son humour sans filtre et sa capacité à incarner des personnages hauts en couleur font d'elle une figure incontournable de la culture populaire. À partir des années 2000, elle sort un album de musique produit par le compositeur Jean Pagnol. Elle joue également aux côtés de Mohamed Fellag dans plusieurs pièces comiques, mais son véritable succès survient entre 2002 et 2005 avec la série humoristique «Nas Mlah City», qui connaît un vif succès en Algérie et au Maghreb. Elle apparaît également dans la série tunisienne «Nassibti Laaziza» et, par la suite, dans de nombreuses émissions de télévision diffusées sur des chaînes françaises. Son dernier rôle fut dans la série humoristique algérienne du Ramadan «Dar El Fashoush», diffusée lors du Ramadan 2024 et qui a rencontré un grand succès. Malgré son âge, Biyouna poursuit sa carrière d'actrice, consolidant son statut d'icône de la comédie en Algérie. Biyouna s'ouvre également une carrière au cinéma, en Algérie comme à l'étranger, tournant avec des réalisateurs de renom et participant à plusieurs films qui lui valent



### LA MINISTRE DE LA CULTURE PRÉSENTE SES CONDOLÉANCES

La ministre de la Culture et des Arts, Mme Malika Bendouda, a présenté ses condoléances suite au décès de l'artiste Baya Bouzar, connue sous son nom de scène «Biyouna», assurant qu'elle était «une icône singulière parmi les icônes de l'art algérien», a indiqué hier un communiqué du ministère de la Culture et des Arts. Mme Bendouda a exprimé sa profonde tristesse suite à la disparition de Biyouna, l'artiste qui a su conjuguer théâtre, chant et comédie dramatique, saluant «l'audace, la simplicité et la forte prestance de la défunte» sur la scène artistique algérienne.

une reconnaissance internationale. Elle laisse une empreinte indélébile dans le monde de la comédie algérienne grâce à des rôles qui ont enchanté des générations de spectateurs. Sa capacité à mêler un humour spontané à un jeu réaliste la rapprochait du public comme peu d'autres artistes ont su le faire. Avec ces mots touchants, «enterrez-moi avec ma mère», Baya Bouzar, dite Biyouna, a fait ses adieux à la scène artistique à l'âge de 73 ans, laissant derrière elle un vide immense dans le monde de la comédie et au sein de sa famille. Une étoile s'est éteinte.

*Abir Menasria*

## LE PRÉSIDENT TEBBOUNE PRÉSENTE SES CONDOLÉANCES



Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé ses condoléances à la famille de la défunte artiste Baya Bouzar, connue sous le nom de Biyouna, décédée hier. Voici son message de condoléances : «C'est avec émotion et tristesse que j'ai appris la nouvelle du décès de la regrettée artiste Biyouna, partie rejoindre Dieu Tout-Puissant. Que Le Très Miséricordieux l'entoure de Sa Clémence et de Son Pardon. Face à cette douloureuse épreuve, alors que nous faisons nos adieux à l'une des figures les plus célèbres de la scène artistique, qui a contribué par son talent et sa créativité à de nombreuses œuvres télévisuelles et cinématographiques durant de longues

années, la défunte laisse, par sa sincérité et sa spontanéité, une large reconnaissance dans le domaine du jeu d'acteur et du cinéma. En adressant à la famille de la défunte, ainsi qu'à la communauté culturelle et artistique mes plus sincères condoléances et l'expression de ma profonde compassion, j'implore Dieu de lui accorder Sa Sainte Miséricorde, de l'accueillir en Son Vaste Paradis, et d'accorder à tous patience et réconfort. Que Dieu vous assiste en cette épreuve.

*A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournerons.»*



**ALGER16**,  
le quotidien  
du Grand Public

**TOUJOURS PRÉSENT POUR VOUS**

ALGER16, le quotidien du Grand Public

## CANCER DU SEIN

DEVENIR MÈRE APRÈS LA MALADIE,  
UNE MATERNITÉ ENCORE POSSIBLE

Pour de nombreuses femmes diagnostiquées jeunes, la question de la maternité revient immédiatement. Selon les experts, une grossesse après un cancer du sein est non seulement possible, mais elle n'augmente pas le risque de récidive lorsque les traitements sont terminés et le suivi correctement réalisé. La majorité des patientes jeunes qui souhaitent un enfant y parviennent, parfois naturellement, parfois grâce à une assistance médicale. L'âge médian au diagnostic étant de 64 ans, seules une minorité de femmes sont encore en âge de procréer au moment de la maladie, mais pour elles, l'enjeu

est majeur.

## LA CHIRURGIE ET LA RADIOTHÉRAPIE N'ALTÉRENT PAS LA FERTILITÉ

Les traitements locaux — mastectomie, tumorectomie ou radiothérapie ciblée — n'interfèrent pas avec les ovaires ni avec la capacité à concevoir. La réserve ovarienne reste intacte, comme le confirmant la Société Américaine du Cancer. Une grossesse peut donc être envisagée une fois la récupération physique achevée, sous supervision médicale.

## LA NÉCESSITÉ D'UNE CONSULTATION DE PRÉSÉRATION

La préservation de la fertilité doit être discutée dès le diagnostic, comme le prévoit le Plan Cancer et les lois bioéthiques. Les médecins précise que ces consultations sont organisées rapidement pour éviter tout retard dans la prise en charge. Cette évaluation prend en compte l'âge, la réserve ovarienne, le type de cancer et le projet parental.

## QUAND ENVISAGER UNE GROSSESSE APRÈS UN CANCER DU SEIN ?

La plupart des

spécialistes recommandent d'attendre 2 à 3 ans après la fin des traitements, période correspondant au pic statistique de récidive. Ce délai permet de sécuriser le projet parental. Avant la conception, un bilan complet est recommandé : examen clinique, imagerie mammaire, et évaluation cardiaque en cas de chimiothérapie cardiotoxique. Si l'hormonothérapie est en cours, elle doit être interrompue en suivant un protocole précis supervisé par l'oncologue.

## RISQUES POUR LA MÈRE ET L'ENFANT : DES DONNÉES RASSURANTES

Les grandes études internationales montrent que la grossesse après un cancer du sein n'augmente pas le risque de récidive, même pour les cancers hormonodépendants ou en cas de mutation. Les enfants nés après un cancer maternel présentent un état de santé comparable aux autres nouveau-nés. Aucun suivi pédiatrique particulier n'est nécessaire. L'allaitement est possible avec le sein non traité, car la radiothérapie altère généralement la fonction glandulaire du sein irradié.

## UN SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE INDISPENSABLE

Le parcours vers la maternité après un cancer est souvent chargé émotionnellement. Les équipes spécialisées recommandent un soutien psychologique, la participation à des groupes de patientes et une collaboration étroite avec

les oncologues, gynécologues et spécialistes de la fertilité. Ce travail conjoint permet d'apaiser les craintes, de planifier correctement la grossesse et de se projeter sereinement.



Le parcours vers la maternité après un cancer du sein est sécurisé et possible : la grossesse n'augmente pas le risque de récidive si elle est planifiée sous supervision médicale, idéalement 2 à 3 ans après la fin des traitements, avec une consultation de préservation de la fertilité dès le diagnostic.

## NUMÉROS UTILES

URGENCE ET SÉCURITÉ  
SAMU  
021.67.16.16/  
67.00.88

CHU MUSTAPHA  
021.23.55.55

CHU BEN AKOUN  
021.91.21.63

CHU BENI MESSOUS  
021.93.11.90

CHU BAINEM  
021.81.61.13

CHU KOUBA  
021.58.90.14

AMBULANCES  
021.60.66.66

DÉPANNAGE GAZ  
021.68.44.00

DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ  
021.68.55.00

SERVICE DES EAUX  
021.58.32.32/  
58.37.37

PROTECTION CIVILE  
021.61.00.17

SÛRETÉ DE WILAYA  
021.63.80.62

GENDARMERIE  
021.62.11.99/  
62.12.99

## NUMÉROS UTILES

AÉROPORT HOUARI BOUMEDIENE  
021.54.15.15

AIR ALGERIE  
(RÉSERVATION)  
021.28.11.12

Air France  
021.73.27.20/  
73.16.10

ENMTV  
021.42.33.11.12

SNTF  
021.76.83.65/  
73.83.67

SNTR  
021.54.60.00/  
54.05.04

Hôtel Sheraton  
021.37.77.77

Hôtel Mercure  
021.24.59.70/85

Hôtel El-Djazaïr  
021.23.09.33/37

Hôtel El-Aurassi  
021.74.82.52

Hôtel Hilton  
021.21.96.96

Hôtel Sofitel  
621.68.52.10.17

Pour vos petites annonces: UN SEUL JOURNAL

Les petites annonces  
sont à 150 DA seulement

Anniversaires, félicitations...  
à 300 DA seulement

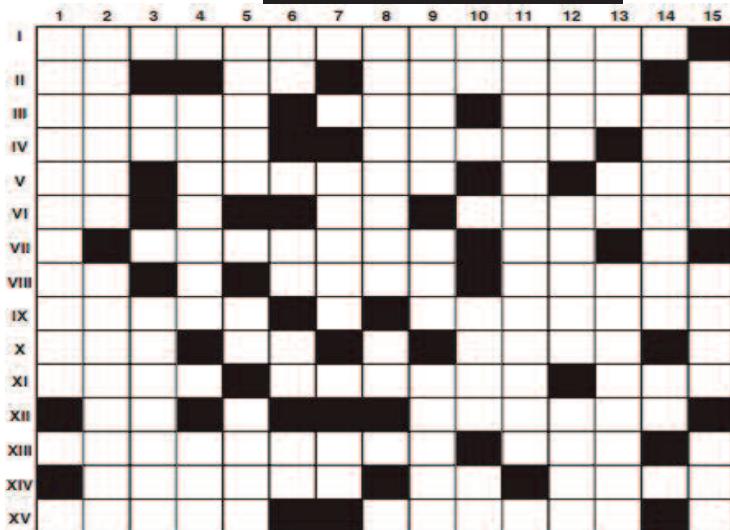
ALGER 16

alger16.dz@gmail.com  
5, rue du Sacré-Cœur, Alger



020 10 23 68

## Mots Croisés N°1302



## HORIZONTALEMENT

I. L'essentiel est d'y participer (deux mots). **II.** A été, à recouvrir. Les débuts à "bicyclette". Train. **III.** Terrain de sport en gymnase. Entrée dans le "stade". Comme certains centres. **IV.** Habits de danseuses. A celle de foot, on y apprend le foot. Au cœur du "lancer". **V.** Naissance d'"allure". L'attaquant du milieu. Ce travail-là n'est plus imposé. **VI.** A l'entendre, il a été siifié. Paresseux comme lui, adieu l'entraînement... Il faut savoir le doser. **VII.** Ils ont leur "Parc". Déesse qui aurait vachement aimé la pelouse du stade. **VIII.** Matière du métal pour la meilleure. Elle applaudit son homme. Elle écrit encore sur le tableau. **IX.** Pelages sur le champ de courses. Criant haut et fort. **X.** Sigle de club. Départ d'"attaque". Enlever. **XI.** Virage de ski. Célèbre moto italienne. Un certain Institut. **XII.** En "athlétisme". Canne de piste. **XIII.** Epreuve complète d'athlète. Refus. **XIV.** On cherche toujours à le battre. Requ. Le sport des scolaires du mercredi après-midi. **XV.** Le boxeur y passe avant de monter sur le ring. Essayée.

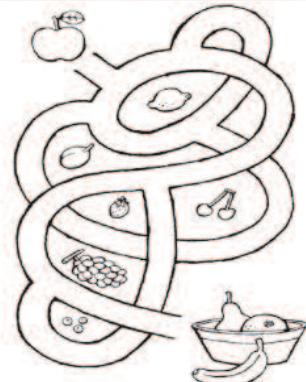
## VERTICALEMENT

1. Il moule le corps de la gymnaste. **2.** Il est "jeté" chez l'haltérophile. Plus confortable que le kart. **3.** Un certain rythme. Ces "chèbeucs"-là sont sûrs de couler. **4.** Coin où tirer les buts. Service à ne pas rendre au tennis. **5.** Personne de poids. Possède. Une "côte" brisée dans la chute. **6.** Etalon chinois. Sur terre. Certains travaux. Un bout du "hamas". **7.** Geste défensif au foot. Lettres de "leader". **8.** Equipment. Utiles pour se délester avant l'épreuve ! **9.** Classement. On y est, en selle. Souffle coupé. **10.** Pronom. Mieux vaut bien l'heure. Chiffre du départ. **11.** Elle amène à la compétition. **12.** Béchet d'urne. Avec Décahilon, on l'a "fondé". En location. **13.** Une "ère" un peu bousculée. Départ de "soleil" à la barre fixe. Une telle démonstration nous mène aux nues. **14.** Dynamisme. Un peu de "natation". **15.** Champ de courses anglais. Saisons pour pratiquer les sports nautiques. Un certain club de foot.

## SOLUTION N°1301

| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| R | O | U | L | E | M | E | N | T |
| E | R | R | A | T | U | M |   | R |
| V | I | E | T | N | A | M | O |   |
| A | G | R | A | I | E | N | T |   |
| N | I | A | I | S | N | T |   |   |
| C | N | N | O |   | A | M | I |   |
| H | A | L | E | T | A | O | N |   |
| E | L | A | S | T | I | Q | U |   |
| S | E | C |   |   | O | S | I | E |

## CHOISIS LE BON CHEMIN



## PHOTO DU JOUR



## MOTS MÊLÉS

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| T | C | C | I | C | T | E | G | R | U | O | C |
| N | A | Q | B | O | I | G | N | O | N | C | E |
| U | R | C | M | R | P | T | N | A | E | E | P |
| P | O | A | O | R | O | R | U | V | L | E |   |
| C | T | H | U | V | R | C | T | O | S | E | F |
| E | T | N | C | V | A | I | O | I | N | R | T |
| R | E | P | I | N | A | R | D | L | A | I | E |
| I | A | O | A | L | A | A | C | I | I | H | R |
| S | P | N | I | N | R | H | S | O | C | J | O |
| E | A | A | G | U | R | E | T | A | T | A | P |
| S | P | E | R | S | I | L | M | E | L | O | N |
| S | I | O | P | E | C | H | E | X | I | O | N |

|         |
|---------|
| AIL     |
| ANANAS  |
| AVOCAT  |
| BROCOLI |
| CAROTTE |
| CELERI  |
| CEPE    |
| CERISE  |
| CHOU    |
| CITRON  |

|         |
|---------|
| COTON   |
| COURGE  |
| EPINARD |
| FRAISE  |
| HARICOT |
| LAITUE  |
| MACHE   |
| MELON   |
| NAVET   |
| NOIX    |

## SOLUTION DES MOTS MÊLÉS N°288

LE MOT-MYSTÈRE EST : EXTRAORDINAIRE

## SUDOKU

## RÈGLES DU JEU N° 1302

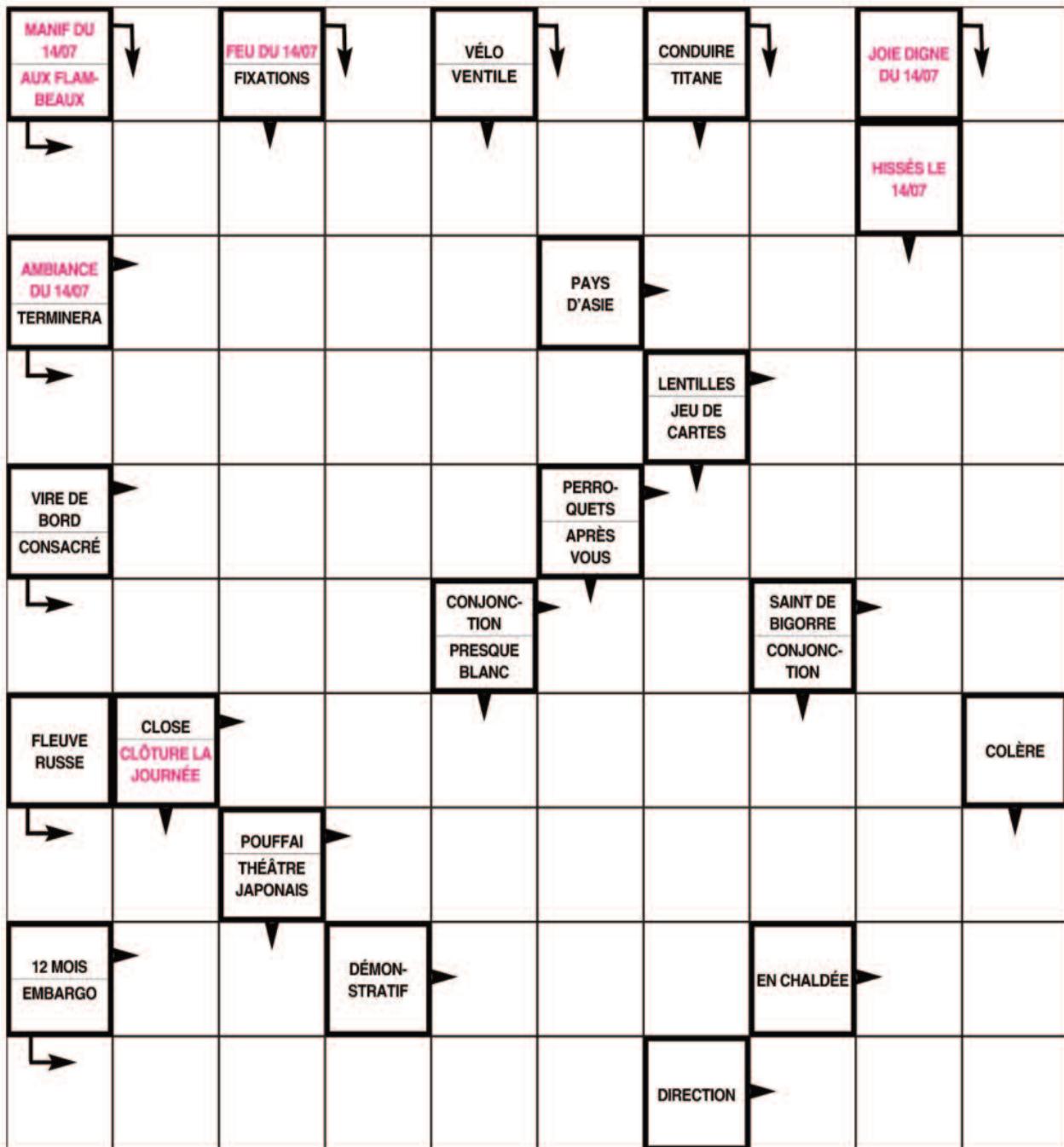
Remplir les carrés de la grille avec des chiffres de 1 à 9 de sorte qu'horizontalement et verticalement chaque ligne, chaque colonne et chaque bloc de 9 cases (3x3) contiennent tous les chiffres de 1 à 9.

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 6 |   |   | 4 |   |   |   |   |   |
| 4 |   | 8 |   | 1 | 6 |   |   | 7 |
|   | 9 | 1 | 2 |   |   |   |   |   |
|   |   |   |   |   |   |   | 3 | 8 |
| 3 |   |   | 7 |   |   |   | 5 | 9 |
|   |   | 5 | 2 |   |   |   |   |   |
|   |   |   |   |   | 9 | 6 | 3 |   |
| 9 |   |   | 7 | 6 |   | 2 |   | 4 |
|   |   |   |   |   | 1 |   |   | 5 |

## SOLUTION N°1301

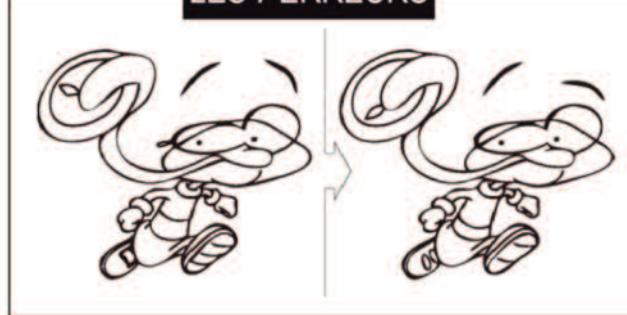
|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 5 | 2 | 4 | 6 | 3 | 8 | 9 | 7 | 1 |
| 7 | 6 | 8 | 1 | 2 | 9 | 3 | 4 | 5 |
| 1 | 9 | 3 | 7 | 5 | 4 | 6 | 2 | 8 |
| 6 | 4 | 5 | 9 | 8 | 1 | 7 | 3 | 2 |
| 9 | 8 | 2 | 5 | 7 | 3 | 1 | 6 | 4 |
| 3 | 1 | 7 | 4 | 6 | 2 | 8 | 5 | 9 |
| 8 | 7 | 1 | 2 | 4 | 6 | 5 | 9 | 3 |
| 2 | 3 | 6 | 8 | 9 | 5 | 4 | 1 | 7 |
| 4 | 5 | 9 | 3 | 1 | 7 | 2 | 8 | 6 |

## Mots Fléchés N°1220



**ALGER16**  
Votre journal !

## LES 7 ERREURS



## SOLUTION N°1219

|   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|
| M | L | T | S | I | S |
| C | A | N | I | E | F |
| I | N | E | F | F | E |
| L | A | T | I | D | M |
| A | T | U | D | E | A |
| Y | E | T | I | U | S |
| E | T | I | U | S | P |
| F | U | G | U | C | I |
| U | G | U | E | U | R |
| C | I | R | R | E | T |
| C | E | B | U | V | E |
| M | E | L | B | E | R |
| E | T | E | R | E | K |
| L | O | O | S | I | R |
| O | O | S | I | R | B |
| E | T | E | N | E | A |
| U | D | E | C | L | R |
| E | N | T | E | A | E |
| N | U | A | G | E | M |
| F | E | T | U | T | U |
| L | U | X | U | R | E |
| U | X | U | E | E | L |

FOOTBALL / LIGUE DES CHAMPIONS : ARSENAL - BAYERN MUNICH (CE SOIR À 21H)

# UN DUEL DE TITANS À LONDRES

**Alors que la tension monte en Ligue des champions, l'une des affiches les plus excitantes d'Europe se profile : Arsenal s'apprête à recevoir le Bayern Munich ce soir à l'Emirates Stadium, pour un match choc qui pourrait peser lourd sur le classement de la phase de groupes.**

Cette rencontre constitue la cinquième sortie européenne des deux équipes cette saison et s'apparente à un remake de leurs dernières confrontations en phase à élimination directe, les plus récentes datant des quarts de finale de la saison 2023/2024 : un 2-2 à Londres et une victoire 1-0 pour le Bayern en Allemagne, qui lui avait permis de se qualifier pour les demi-finales. L'historique des confrontations directes montre une domination bavaroise avec 8 victoires, 3 nuls et 3 défaites pour Arsenal. Les deux équipes affichent une forme impressionnante cette saison. Les Gunners arrivent en confiance, après avoir récemment battu leurs voisins londoniens, Tottenham, 4-1 en Premier League. Leur défense s'est montrée solide, avec huit clean sheets sur leurs dix derniers matchs, grâce à des performances remarquables de leur gardien. De son côté, le Bayern se rend à Londres après une spectaculaire remontée en Bundesliga face à Fribourg (6-2), après avoir été mené 2-0 à la mi-temps. Les Bavarois évoluent cette saison tel un rouleau compresseur et impressionnent sur toutes les compétitions, comme en témoigne leur victoire contre le

tenant du titre, le PSG, lors de leur dernière rencontre en C1, malgré leur infériorité numérique.

## UN DUEL TACTIQUE SUR LE BANC

Tous les regards seront tournés vers les duels individuels susceptibles de faire basculer le match. La solidité défensive d'Arsenal, menée par William Saliba et Ricardo Calafiori, sera mise à rude épreuve par la puissance offensive bavaroise, conduite par Harry Kane et épaulée par Michael Olise, en l'absence de Luis

Diaz, suspendu pour ce match. De l'autre côté, Jonathan Tah et Upamecano auront pour mission de contenir les assauts de Gyokeres et Saka face aux buts de Manuel Neuer.

Au-delà du choc sur le terrain, le duel tactique sur les bancs sera tout aussi passionnant. Deux anciens de Manchester City, Mikel Arteta et Vincent Kompany, se retrouvent à la tête de deux des plus grands clubs européens. Arteta, déjà en poste à Arsenal depuis 2019, et Kompany, qui a pris les rênes du Bayern à l'été 2024, ont tous deux été formés sous Pep Guardiola, l'un en tant

qu'adjoint et l'autre en tant que capitaine de l'équipe.

Leur affrontement représente un choc de philosophies : l'expérience et la constance d'Arteta se confrontent à l'ambition et à la soif de succès de Kompany, déjà sacré en Bundesliga lors de sa première saison. Ce duel de stratégies ajoute une dimension supplémentaire à une rencontre déjà chargée d'histoire et d'enjeux. Un match crucial pour la tête du classement de ce groupe : une victoire enverrait un message fort à la concurrence, tandis qu'une défaite compliquerait la suite de la compétition. Quant au nul, il ne satisfera aucune des deux équipes.

Le verdict tombera ce soir.

Omar Lazela



BASKET-BALL - NBA

## La défense, une fierté pour les Hawks

### TENNIS

**Nadal : «Je ne pense pas que le tennis ait tant changé»**

Retraité depuis désormais un an, Rafael Nadal s'est exprimé sur l'état actuel du tennis. Pour lui, ce sport n'a pas énormément changé sur les dernières années, contrairement à ce que certains peuvent penser. Il a déclaré : « Je ne pense pas que le tennis ait tant changé. Le monde évolue, et le style de jeu est devenu quelque peu différent. Les joueurs frappent et servent plus fort. Je crois toujours à l'intuition, pas à jouer comme un robot en essayant de deviner à partir de statistiques. J'en ai parlé avec Federer, et il n'aimait pas avoir trop d'informations. »



Il reste quinze secondes à jouer entre les Hawks et les Hornets quand Kofi Kueppel reçoit la balle pour tenter d'égaliser, afin d'envoyer le match en prolongation. Lorsqu'il démarre sur sa main droite, Nickeil Alexander-Walker ne se laisse pas dépasser et tape le ballon au moment où le rookie des Hornets tendait d'aller au cercle. Une action décisive qui permet à Atlanta de s'imposer.

« J'ai juste lu le jeu », admet simplement Nickeil Alexander-Walker après la rencontre. « Je sais que j'ai commis quelques fautes en début de match, mais ici j'ai fait confiance à mon instinct. La plupart du temps, je réussis ce type d'action. C'était instinctif et j'ai simplement lu le jeu. »

« Nous avons des défenseurs d'élite dans cette équipe », complète Jalen Johnson. « Dyson Daniels et Nickeil Alexander-Walker sont la tête du serpent en défense. Nickeil a fait une grosse action en fin de match. C'est compliqué de marquer sur lui en isolation. C'était un stop important. »

Cette dernière action signe la fin d'un match accompli par la

défense des Hawks et deux statistiques le prouvent.

Pour commencer, Atlanta a contraint Charlotte à commettre 15 pertes de balle, contre seulement sept pour les hommes de Quin Snyder. Mieux encore, les Hawks n'ont pas encaissé le moindre point sur contre-attaque.

« Nous sommes fiers de notre défense », avoue Dyson Daniels. « Faire des stops, ressortir et courir, c'est comme ça que nous voulons jouer. Quand nous sommes capables de faire ça, nous savons que tout va bien se passer en attaque. » Une victoire qui passe donc par un effort collectif en défense, mais aussi par une bonne circulation du ballon en attaque. Tous les titulaires, à l'exception de Zaccharie Risacher (cinq points), ont atteint la barre des vingt points avec en tête Jalen Johnson et ses 28 unités, accompagnées de 11 passes décisives.

Au total, les Hawks ont réalisé 32 passes décisives alors que Trae Young était, une nouvelle fois, absent à cause de sa blessure au genou.

Après cette victoire, et avant de se déplacer ce soir à Washington, les Hawks se classent à la 13e place des meilleures défenses de la NBA avec seulement 112,7 points encaissés sur 100 possessions. La saison passée, ils étaient 18es avec 114,8 points encaissés sur 100 possessions.

LIGUE 2 (12<sup>e</sup> JOURNÉE)

# UN ROUND CAPITAL POUR LE NA HUSSEIN DEY

**Le NA Hussein Dey s'apprête à jouer gros ce week-end lors de son match comptant pour la 12<sup>e</sup> journée de la Ligue 2. Il ira, vendredi, défier le leader du groupe (Centre-Ouest), le CR Témouchent, dans un duel qui s'apparente à six points.**

Le NAHD, actuel 5<sup>e</sup> au classement avec 20 points, soit à 4 longueurs de son adverse du jour, tient là une occasion en or pour tenter de stopper ce leader qui a déjà pris son élan dans la compétition. Ce sera certainement pas facile à Témouchent où les locaux se doivent de gagner pour tenter d'améliorer leur avance au classement. Mais la mission reste jouable. En tout cas, côté mental, le NAHD semble avoir bien repris ses esprits après son dernier succès (2-0) lors de la 11<sup>e</sup> journée contre le CRB Adrar. De plus, l'arrivée d'un nouveau coach, en la personne de



Mustapha Biskri, a visiblement bien galvanisé les troupes qui, doit-on le signaler, ont enfin repris à gagner, samedi dernier, après cinq nuls de suite qui leur ont valu d'ailleurs cette dégringolade au tableau. Les Sang et Or joueront donc leur va-tout vendredi pour ne seulement freiner le CR Témouchent, mais aussi rattraper ce retard qui les a éloignés du haut du tableau, et revenir dans la course à l'accession. C'est dire l'importance de cette sortie de week-end pour Biskri et ses protégés sur la pelouse du stade Omar-Oucif d'Aïn Témouchent. CRT – NAHD, c'est sans doute là un match à fort enjeu, et dont l'issue pourrait bien redistribuer les postes en haut du tableau. Une victoire du CR Témouchent

permettra à ce dernier d'accentuer son avance pour la course à l'accession et se débarrasser un peu plus d'un sérieux concurrent, tandis qu'un succès du NAHD remettra tout en cause et relancera de plus belle les Sang et Or dans leur ambition de jouer le titre. Mais pas seulement. Un éventuel faux pas du CRT, chez lui, fera également le bonheur de ses trois poursuivants immédiats, à commencer par la JS El Biar qui n'est qu'à un point et qui reçoit en plus chez elle l'ESM Koléa. L'USM El Harrach, qui est à trois points, jouera aussi chez elle contre la JS Tixeraine avec certainement une oreille bien tendue à ce qu'il en sera de ce CRT – NAHD. Tout comme le RCK, également

à trois points, qui accueillera la JSM Tiaret. Tout ce beau monde n'attend qu'un éventuel échec du CR Témouchent pour se remettre quasiment sur la même ligne de départ pour la grande course à l'accession.

## UNE JOURNÉE TRANQUILLE EN VUE POUR L'US BISKRA

Dans le groupe Centre-Est, à priori, pas de grand suspense lors de cette 12<sup>e</sup> journée, particulièrement pour le leader, l'US Biskra, confortablement installé devant, avec 27 points, dont six en avance sur son dauphin, CA Batna. L'US Biskra abordera ce round largement favori, à domicile, devant son adversaire du jour, le MSP Batna, actuel premier relégable au classement. Même si le CAB viendrait également à gagner Beni Ouelbane, logé au milieu du tableau, à la 10<sup>e</sup> place avec 12 points, qu'il recevra à Batna, l'US Biskra, sauf miracle désastreux pour elle, est quasiment déjà certaine d'au moins préserver son avance de six points. La bataille sera surtout autour des deux autres places du podium. En effet, entre l'actuel 2<sup>e</sup>, le CAB (20, pts), et le 7<sup>e</sup>, le MO Béjaïa (18 pts) en l'occurrence, il n'y a que trois points d'écart.

Entre les deux, il y a Teleghma (3e, 19 pts) qui reçoit Magra, l'USM Annaba (4e, 19 pts) qui se rendra chez le MOC, la JS Saoura (5e, 19 pts) qui se déplacera à Khemis El Khechna et, enfin, la JS Djidj (6e, 19 pts) qui accueille l'AS Khroub.

Djaffar C.

EN AMICAL (FÉMININES) ALGÉRIE – KENYA, 1<sup>er</sup> ACTE AUJOURD'HUI À BLIDA

## Cap sur la prochaine CAN

L'équipe nationale féminine entrée en stage de préparation au CTN de Sidi Moussa, avant-hier, en prévision de la prochaine Coupe d'Afrique des Nations des féminines, livrera aujourd'hui une première

opposition amicale contre son homologue du Kenya. La rencontre aura lieu au stade Mustapha-Tchaker de Blida à partir de 17 heures. A rappeler que les deux équipes devraient se retrouver une seconde fois pour une autre

confrontation qui aura lieu le dimanche 30 novembre prochain sur le même terrain à 15 heures. Le regroupement devrait être clôturé le 2 décembre. Une opportunité pour le sélectionneur national, Farid Benstiti, pour revoir ses

filles à l'œuvre et améliorer leur cohésion à un peu moins de quatre mois du lancement du tournoi de la CAN 2026 prévue au Maroc du 17 mars au 3 avril prochain.

D. C.

## MC ALGER Ghezala out pour Sundowns et la Coupe arabe

Les soucis hérités par Mokwena à Kigali, lors du match de son équipe face à Al-Hilal SC, suite à la sortie de son défenseur central, Ayoub Ghezala, sur blessure, risquent de se prolonger.

Ce dernier devra encore, en effet, composer sans son international lors du match de vendredi à Alger contre Mamelodi Sundowns pour le compte de la 2<sup>e</sup> journée des poules de la Ligue des champions. Après les examens effectués par le joueur, il s'avère qu'il souffre d'une élongation à la cuisse gauche qui le met d'ores et déjà out pour toute reprise avant une quinzaine de jours. Coup dur pour Ghezala et son coach qui aura du mal à lui trouver un remplaçant face au favori du groupe.

Sélectionné pour le tournoi final de la Coupe arabe Fifa des Nations prévue du 1er au 18 décembre prochain au Qatar, avec les A', Bougherra devra, vraisemblablement, également, trouver une alternative pour suppléer cette défection quasi tranchée avec la sentence qui vient d'être confirmée.

D. C.

## ES SÉTİF L'ex-président Abdelhakim Serrar gravement malade

Des nouvelles, pas très réjouissantes sur l'ex-président de l'ES Sétif, Abdelhakim Serrar, appelé affectueusement par ses amis Hakoum. De nombreux posts de ses connaissances le donnent très souffrant, ces derniers jours, certains allant jusqu'à lancer des appels pour son transfert urgent pour des soins à l'étranger. Ce qui a contraint son frère à intervenir pour mieux éclairer l'opinion publique. Ce dernier a confirmé la situation sanitaire peu reluisante de l'ex-international mais a exclu l'option de son éventuel transfert en dehors du pays. On lui aurait diagnostiqué une tumeur au cerveau et il devrait être admis ces jours-ci pour une intervention chirurgicale qu'il subira en Algérie. En attendant, il est astreint à un repos total chez lui, a indiqué son frère sur ses réseaux.

D. C.

## COUPE D'ALGÉRIE 2026 Le tirage au sort des 32<sup>es</sup> et 16<sup>es</sup> de finale demain

La cérémonie du tirage au sort de la Coupe d'Algérie 2026 aura lieu jeudi 27 novembre au Cercle militaire de Beni Messous à partir de 17h. L'information est confirmée par la FAF qui précise que l'opération concernera les 32<sup>es</sup> et 16<sup>es</sup> de finale. Par ailleurs, il est bon de rappeler que les 64 équipes concernées sont : l'Ô Akbou, l'ES Ben Aknoun, l'AS Khroub, le NA Hussein Dey, l'US Faubourg de Constantine, le CRB Beni Tamou, le MB Barika, le MC Sidi Ali Boussaid, le CRB Tessala, le SC Mécheria, le RAAin Defla, le CRB Kais, l'USM El Harrach, le CA Batna, l'ES Mostaganem, le Paradou AC, le CR Belouizdad, la JS Saoura, l'CR Beni Thour, l'ASM Oran, le WA Boufarik, l'ORB Oued Fedha, l'US Naâma, le DRB Kadiria, l'OM Mers El Hadjadj, l'US Hamaisa, l'Aou Saâda, le MC Saïda, le CR Témouchent, le MO Béjaïa, le MB Rouissat, l'ES Sétif, la JS Kabylie, le MC Oran, le NRB Beni Oulbane, le RC Arbaâ, la JS El Biar, le MB Hassi Messaoud, le FCB Frenda, l'ESF Bir El Ater, le NRB Bethioua, le CA Sidi Abdelmoumene, le CB Mila, le WB Aïn Benian, le CRB Adrar, la JS Bordj Menaiel, le MO Constantine, le MC El Bayadh, le MC Alger, le CS Constantine, l'USM Khenchela, le NRB Tleghema, l'USM Annaba, l'US Bechar Djedid, la JB Aïn Kercha, la JSM Béjaïa et l'IRB Sedrata.

D. C.

## LE CHEF DE L'ÉTAT REÇOIT LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DU PARTI DES TRAVAILLEURS

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, la Secrétaire générale du Parti des Travailleurs (PT), Mme Louisa Hanoune. L'audience s'est déroulée en présence du

conseiller auprès du président de la République chargé des affaires politiques et des relations avec la jeunesse, la société civile et les partis politiques, M. Mustapha Saïdj.



## L'ENTITÉ SIONISTE REJETTE L'ACCORD DE CESSEZ-LE-FEU DANS LA BANDE DE GHAZA L'ALGÉRIE CONDAMNE "FERMEMENT" LES VIOLATIONS RÉPÉTÉES

L'intervention algérienne au Conseil de sécurité des Nations unies, lundi dernier, a marqué un tournant dans la séquence diplomatique entourant la situation à Ghaza. Face à la recrudescence des violences, Alger a jugé nécessaire d'adopter un langage frontal afin de dénoncer les violations du cessez-le-feu. Dès l'ouverture de la réunion, l'Algérie a condamné "fermement" ce qu'elle considère comme une série d'agressions répétées menaçant l'équilibre instable du terrain. Elle a également exhorté les médiateurs à prendre des mesures "immédiates et décisives" afin de préserver un cessez-le-feu devenu de plus en plus théorique. Pour Alger, les quarante jours écoulés depuis l'entrée en vigueur de l'accord ont surtout révélé une détérioration permanente, illustrée par le constat selon lequel "l'entité sioniste a tué plus de 300 Palestiniens, dont de nombreux enfants et femmes". Au nom de l'Algérie, Amar Bendjama a rappelé au Conseil que "le territoire palestinien occupé est toujours le théâtre d'une effusion de sang". En élargissant son analyse aux dynamiques régionales, il a souligné que "du Liban à la Syrie, en passant par Ghaza et la Cisjordanie, l'entité sioniste foule au pied les accords et méprise les médiateurs et les garants". Le diplomate a insisté sur la contradiction flagrante entre les engagements annoncés et les faits observés, regrettant la violation "en toute impunité" d'un cessez-le-feu qui a pourtant été accepté par les parties concernées. Dans ce contexte, il a estimé indispensable une action coordonnée : "Nous appelons, à présent, les médiateurs et les garants du plan de paix à prendre des mesures immédiates et décisives afin de préserver le cessez-le-feu et de demander à la puissance occupante d'honorer ses engagements".

L'exposé algérien a longuement décrit l'impact humain de ces violations. Selon Bendjama, l'entité occupante "continue d'enfermer la population ghazaouie dans une précarité absolue", à un moment où les conditions météorologiques aggravent encore



la situation. Il a alerté sur le fait qu'«ils se retrouvent dans des tentes délabrées et surpeuplées, leurs effets personnels trempés, leurs enfants frissonnent de froid et dorment à même le sol». L'ambassadeur a également rappelé que "cette campagne de répression ne se limite pas à la bande de Ghaza assiégée" et que "la situation est tout aussi grave" en Cisjordanie.

L'escalade de violence attribuée aux colons a été qualifiée d'"inédite", marquée par des actes tels que "incendies des foyers, des mosquées, des champs d'oliviers", s'inscrivant dans ce qu'il décrit comme "un nettoyage ethnique visant à tuer dans l'oeil le projet d'un futur Etat palestinien". Ces souffrances, affirme-t-il, exigent de la communauté internationale "des actions concrètes" et la reconnaissance du fait qu'"un véritable engagement en faveur de la préservation de l'accord de cessez-le-feu" doit être une priorité. Dans sa conclusion, Amar Bendjama a replacé le drame palestinien dans une perspective historique et juridique. Il a plaidé pour "l'ouverture complète et immédiate de tous les points de passage" afin de

permettre l'acheminement de l'aide humanitaire et des matériaux nécessaires à la reconstruction. Surtout, il a insisté sur l'obligation morale et judiciaire de rendre des comptes : "Les milliers de crimes sionistes documentés ne sauraient être oubliés, les crimes de guerre ne sauraient restés impunis et bénéficier d'immunité et les auteurs de ces atrocités doivent être traduits en justice." La position algérienne, exigeante et constante, vise à pousser le Conseil à "rectifier l'injustice historique" et à garantir au peuple palestinien son "droit inaliénable à l'autodétermination et à la création d'un Etat palestinien indépendant avec El Qods Echarif comme capitale". Pour conclure, Bendjama a rappelé la dimension symbolique de ce combat : "Les sacrifices immenses consentis par le peuple palestinien nous confèrent une responsabilité historique à nous tous ici au Conseil de sécurité : nous devons veiller à ce que justice soit rendue à ces Palestiniens. Ce n'est qu'ainsi que l'on peut nourrir l'espoir de faire advenir une paix véritable et pérenne au Moyen-Orient."

Par cette intervention, l'Algérie ne se contente pas d'alerter. Elle définit un cadre politique clair, fondé sur la restauration du droit, la reconstruction de Ghaza, la fin de l'impunité et l'application effective des résolutions internationales. Au-delà de la dénonciation, c'est une vision de sortie de crise qui se dessine, articulée autour de la nécessité d'un Etat palestinien souverain et viable, avec El-Qods Echarif pour capitale. Dans un Moyen-Orient fragilisé par des décennies de violence, cette prise de position apparaît comme un appel pressant à l'action, mais aussi comme un rappel que la paix durable demeure impossible tant que l'injustice historique décrite par Alger continue d'être ignorée.

G. Salah Eddine

## LE JOURNALISTE-ÉCRIVAIN STEPHEN SMITH : «LE MAROC A DE TOUT TEMPS COMPLÔTÉ AVEC LES SIONISTES CONTRE LES PALESTINIENS»

Le Maroc a de tout temps accepté de comploter avec l'entité sioniste pour contrer la cause palestinienne, a indiqué le journaliste-écrivain Stephen Smith.

S'exprimant à la chaîne AL 24 News, lors de l'émission "Hebdo Show Algeria", l'écrivain américain a indiqué, en réponse à une question sur la collaboration des services du Mossad avec le Makhzen dans l'enlèvement puis l'assassinat de l'opposant marocain Mehdi Ben Barka à Paris, le 29 octobre 1965, que la véritable motivation est le fait que le Maroc avait accepté de comploter avec l'entité sioniste contre les pays arabes qui voulaient engager une

guerre contre elle à la suite de son envahissement de la Palestine en 1948.

Il a fait savoir, à ce sujet, que le Maroc avait alors permis aux agents du Mossad d'assister à la réunion préparatoire du Sommet de la Ligue arabe qui allait se tenir à Casablanca en septembre 1965, en leur permettant de poser leurs enregistreurs à même la table de la réunion et dans des chambres d'hôtel des délégués des Etats arabes.

Ceci a permis à l'entité sioniste de "récupérer des informations sur la préparation militaire des Etats arabes et leurs insuffisances", a-t-il affirmé, notant que cette trahison de Rabat pour les Arabes avait

ouvert grandement les portes devant la normalisation des relations entre le Maroc et l'entité sioniste lesquelles, selon l'auteur, ont commencé dès les années 1960, quand le régime du Makhzen poussait les Juifs se trouvant sur son sol à rejoindre l'entité sioniste dans le but de peupler les territoires palestiniens occupés. L'écrivain américain a noté, à ce propos, que l'alliance Makhzen-Entité sioniste n'a pas cessé de se développer depuis, en témoigne l'affaire Pegasus en 2021 quand le Maroc a été pris en flagrant délit en train d'espionner des responsables français à l'aide de logiciels offerts par l'entité sioniste.

Interrogé sur les autres raisons pour lesquelles le Makhzen a voulu se débarrasser de Ben Barka, le co-auteur de l'ouvrage "L'affaire Ben Barka, la fin des secrets" a cité notamment son opposition radicale au roi qui s'est soldée par l'organisation de plusieurs émeutes contre la monarchie. Commentant, enfin, le non-aboutissement de l'enquête sur la détermination des auteurs de l'assassinat de Ben Barka, 60 ans après, l'interviewé a noté que la complicité des dirigeants français à cette époque en est pour beaucoup, rappelant que les autorités françaises en sont à la désignation du 14e juge pour élucider cette affaire.